

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE
du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires
et légales pour l'année 2021
dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06573

Par acte SSP du 29/09/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

AILE'OZE

Siège social : 315 residence Mare gailard 97190 LE GOSIER

Siège social : 315 residence Mare gailard 97190 LE GOSIER

Siège social : 315 residence Mare gailard 97190 LE GOSIER

Siège social : 315 residence Mare gailard 97190 LE GOSIER

Objet : Prestation de conseil et accompagnement auprès de divers organismes publics ou privés. Conseil, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et service de formation

Président : Mme STURM VALERIE, 315 residence Mare Gaillard 97190 LE GOSIER.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06575

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 08 octobre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : "ANKAM".

Capital social : 696.000 euros.

Siège social : 30 rue du Cours Nolvos 97100 BASSE-TERRE.

Objet : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

Président : Monsieur Anthony MADI demeurant 10 Impasse des Bougainvilliers 97120 SAINT-CLAUDE est nommé Président.

Directeur Général : Madame Karine MELLOUL épouse MADI demeurant 10 Impasse des Bougainvilliers 97120 SAINT-CLAUDE est nommée Directeur Général.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter personnellement ou par mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Les cessions ou transmissions d'actions entre associés sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BASSE TERRE.

FC06581

Par acte SSP du 28/09/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

HIT PROD FORMALITIES

Siège social : 2 rue de l'indigo, Grand Fond Macailles 97121 ANSE BERTRAND

Siège social : 2 rue de l'indigo, Grand Fond Macailles 97121 ANSE BERTRAND

Siège social : 2 rue de l'indigo, Grand Fond Macailles 97121 ANSE BERTRAND

Siège social : 2 rue de l'indigo, Grand Fond Macailles 97121 ANSE BERTRAND

Objet : Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion Edition de logiciel applicatifs

Vente prospection négociation suivie de clientèle pour le compte de particuliers et de sociétés

Président : M QUÉRIN Dimitri, 2 rue de l'indigo, Grand Fond Macailles 97121 ANSE BERTRAND.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

www.leprobant.fr

MODIFICATIONS

FC06574

SAPAT

SARL au capital de 7.622,43€.

Siège social : DUTEAU

97160 LE MOULE.

RCS 381 421 080 POINTE À PITRE.

L'AGE du 23/09/2021 a décidé à compter du 15/12/2021 de transférer le siège social au Centre d'affaires IFACOM, 102 Centre St John Perse 97110 POINTE A PITRE, modifier la dénomination sociale qui devient : SAPAT MÉTAL SARL et modifier l'objet social comme suit : de construire d'acheter de vendre des maisons des hangars en charpente métallique bois ou ciment d'effectuer des travaux de chaudronnerie. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

FC06580

KARIB BATI

SARL au capital de 7.500€.

Siège social : 14 lotfaroux

97139 LES ABYMES.

RCS 813 629 995 POINTE À PITRE.

L'AGE du 29/06/2021 a décidé de transférer le siège social au 2 rue des bégonias, notam pérou 97139 LES ABYMES, à compter du 29/06/2021. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

DISSOLUTIONS

FC06578

INTENSIVE YACHTING

SAS au capital de 100€.

Siège social :

MARINA BAS DE FORT

BP24

97110 POINTE A PITRE.

RCS 852 472 570 POINTE À PITRE.

L'AGE du 30/09/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2021, nommé liquidateur M BERTHELIN GUILLAUME, MARINA BAS DE FORT, IMM KARUKERA 97110 POINTE A PITRE et fixé le siège de la liquidation au siège social. La correspondance sera adressée au 1327 CHEMIN HAUTEUR LEZARDE, 97170 PETIT BOURG. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

FC06572

ECO-LOCATION

EURL au capital de 3.000€.

Siège social : MorneBaudoin

97170 PETIT BOURG.

RCS 799 178 108 POINTE À PITRE

L'AGO du 15/10/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 15/10/2021. Radiation au RCS de POINTE À PITRE.

FC06577

INTENSIVE YACHTING

SAS au capital de 100€.

Siège social : MARINA BAS DE FORT

BP 24,

IMM KARUKERA

97110 POINTE A PITRE.

RCS 852 472 570 POINTE À PITRE.

L'AGE du 30/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 30/09/2021. Radiation au RCS de POINTE À PITRE.

CONVOCATION

FC06583

SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA GUADELOUPE - SIKOA

Aucapital de 23.632.272,90 euros

Siège social : Résidence Vatable

BâtimentE - 6ème étage - BP 446

97164Pointe-à-Pitre Cedex

RCS PAP B 303 121 255

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Vendredi 10 décembre 2021 à 11h30 à l'hôtel Fleur d'Épée - Pointe de la Verdure - Le Gosier**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration
2. Adoption des modifications statutaires :

- Modifications statutaires afin de mettre les statuts de la Société en conformité avec les statuts types des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré filiales d'Action Logement Immobilier ;
- Approbation article par article modifié des statuts

3. Pouvoirs aux fins de formalités.
Modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Les convocations ont été postées par lettre simple en date du mercredi 24 novembre 2021 soit plus de quinze (15) jours avant l'assemblée. Le présent avis n'est qu'un complément d'information.

A défaut d'assister personnellement, les actionnaires peuvent, soit :

- Remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
- Adresser à la société une procuration sans indication de mandataire ;
- Utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance qui sera remis ou adressé par courrier électronique le cas échéant à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre simple ou par courrier électronique à la société au plus tard six (6) jours avant la date de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois (3) jours au moins avant la date de l'assemblée. Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Président du Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, au plus tard le quatrième (4ème) jour ouvré précédant l'assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration,
Thierry ROMANOS

Une annonce légale à publier en Guadeloupe !

Saisissez-la en ligne

7 jours sur 7 - 24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.lapostille.fr

Vous voulez lire

le Probant

le vendredi matin ?

Abonnez-vous en

ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr